

Communiqué des représentant-es SUD Culture de la DRAC de Normandie – Site de Caen



Ce jeudi 7 décembre, le secrétaire général du Ministère est venu à la DRAC de Normandie – Site de Caen. À cette occasion, les personnels ont positionné à divers endroits des bâtiments de la DRAC des affiches rappelant les inégalités, les difficultés, les injustices, les insuffisances, les impérities, auxquelles ils/elles sont confronté-es chaque jour dans leur travail.

Nous regrettons que, lors de la rencontre avec l'ensemble des agents, les questions soulevées par cette campagne d'affichage n'aient pas été évoquées par le secrétaire général.

Par ailleurs, nous déplorons que le secrétaire général du Ministère n'ait pas daigné rencontrer les représentant-es SUD Culture du site de Caen. On ne peut que regretter que le vote des agent-es de la DRAC de Normandie – site de Caen, à l'issue duquel SUD Culture a obtenu plus de 55 % des suffrages lors des dernières élections professionnelles de 2014 soit à ce point ignoré.

À ce titre, on rappellera que le syndicat SUD Culture et ses représentant-es désigné-es sont considéré-es comme représentatif-ves¹.



Section SUD Culture – Site de Caen, le 7 décembre 2017

¹art. 3 modifié du décret de 1982 – Sont considérées comme représentatives, d'une part, les organisations syndicales disposant d'au moins un siège au sein du comité technique déterminé en fonction du service ou groupe de services concerné, d'autre part, les organisations syndicales disposant d'au moins un siège au sein du comité technique ministériel ou du comité technique d'établissement public de rattachement.